

Conseil de Quartier MOUTON-DUVERNET

Compte rendu de la réunion plénière du 12 septembre 2017

46 rue Boulard 75014 PARIS

Début à 19h30

Élus de la Mairie présents : Monsieur Didier Antonelli (Adjoint à la Maire)

Ordre du jour

Renaud Lambert, président du Conseil de quartier, accueille les participants et présente l'ordre du jour.

1. Questions des habitants
2. Vœu du Conseil de quartier pour le réemploi des locaux du Tribunal d'Instance
3. Le projet de bagagerie pour SDF
4. Les problèmes de propreté dans notre quartier
5. Les investissements
6. Les ressources financières du Conseil de quartier
7. L'inauguration de la rue Daguerre au cours de la « Nuit blanche »
8. Le projet de réaménagement de l'avenue du Général Leclerc
9. Les prochaines dates importantes

1. Questions des habitants

1.1. Nuisances sonores des bars

Une habitante se plaint de la nuisance sonore du bar rue Roger. Il est ouvert très tard le soir. Le bruit rend infernale la vie des habitants le soir. Une pétition a été transmise à la mairie. Elle n'a toujours pas reçu de réponse.

Une autre question sur le bruit rue Daguerre est posée. Depuis que cette rue est piétonnisée les bars s'étendent ; le bruit est insupportable le soir. Le bar Zango a déjà été signalé et continue à être extrêmement bruyant.

Renaud Lambert indique que la mairie a répondu à cette question et qu'elle s'en occupe

Didier Antonelli rappelle l'opération « Une semaine, un quartier » : la semaine du 2 au 8 octobre sera la semaine du quartier Mouton-Duvernety. La maire répondra donc à cette question rue Daguerre

1.2. La rue Daguerre et les rues autour

Question : Pourquoi le trottoir est-il pris par des places de parking ? Pourquoi la partie qui était piétonne ne l'est-elle plus ?

Réponse de Renaud Lambert : Elle est restée piétonne et le panneau l'indiquant va être reposé.

Question : Devant le 61, l'eau ne s'écoule plus depuis que la rue a été surélevée. Il y a un creux sur le trottoir et l'eau s'y accumule. Quand ce trou sera-t-il bouché ?

Intervention de Nicolas Mansier : Les travaux rue Daguerre viennent de se terminer il y a quelques jours. Le très gros œuvre est fait mais une dernière finition est à faire. Une marche exploratoire sera faite à la fin du mois avec les services municipaux. Concernant les terrasses, la mairie a décidé de ne pas appliquer les règles les concernant pendant les travaux pour ne pas pénaliser les commerçants. Le stationnement sauvage a été important pendant les travaux. Actuellement il semble avoir un peu régressé au profit du stationnement « minutes ». Pour le réduire il y a un projet, conçu avec les commerçants, de végétaliser la rue en ne laissant disponibles que les terrasses et les places de stationnement réservées à la livraison des commerçants.

Intervention de Renaud Lambert : Concernant les terrasses, il y a une réglementation et les commerçants doivent avoir une autorisation et payer un droit d'usage.

<https://www.paris.fr/professionnels/l-entreprise-au-quotidien/terrasses-et-etallages-3516>

<https://www.synhorcat.com/reglementation-fiscalite/metiers-de-bouche/reglementation-desterrasses/article/entree-en-vigueur-du-nouveau>

Nous devons nous féliciter que les travaux aient été terminés à la date prévue. La marche exploratoire sera effectuée avec les commerçants et tous les habitants qui le souhaitent.

La rue Daguerre sera inaugurée par la maire, le 7 octobre pendant la Nuit Blanche.

Intervention de Nicolas Mansier : Le projet de la rue Daguerre est né du besoin des habitants et des commerçants. Lorsqu'il a fait consensus il a été transmis à la mairie. Il a fallu 2 à 3 ans pour le réaliser car son coût est d'environ 3 millions d'euros. Sur la partie piétonne, il manque en effet le panneau de signalisation l'indiquant. Il a été annoncé pour la semaine du 11 septembre. Il n'y a plus de distinction marquée entre les 2 parties, piétonne et non piétonne. Une demande a été faite à la mairie pour corriger ce problème.

Intervention de Renaud Lambert sur la végétalisation de la rue Daguerre : Il y avait un projet de végétaliser toute la rue. Pour végétaliser, il faut un budget d'investissement et des volontaires pour entretenir les plantes. Le Conseil de quartier va proposer de remplacer le budget de végétalisation de la rue Deparcieux par celui de la partie non piétonne de la rue Daguerre.

Intervention de Nicolas Mansier : Il serait intéressant de mettre 25 bacs de plantes. Le coût de ce projet est d'environ 14.000 Euros (10.000 Euros pour les bacs et 4000 Euros de terre). Ce coût pourrait être pris en charge par le programme de végétalisation de la mairie pour 8000 Euros et par le Conseil de quartier pour 6000 Euros.

Il serait aussi souhaitable de faire un îlot de végétalisation à l'angle de l'avenue du Maine et de la rue Daguerre. Il ne pourra être fait que si des habitants volontaires s'engagent à entretenir les bacs à plantes.

Intervention de Catherine Melin, coprésidente de l'association des commerçants de la rue Daguerre : Un rendez-vous avec les responsables de la végétalisation est prévu le 13 septembre à 16H00 à l'angle de la rue Daguerre et de la rue de Grancey.

Question sur la fermeture à la circulation de la rue Daguerre le dimanche de 10H00 à 18H00 dans le cadre de l'opération « Paris respire ». <https://www.paris.fr/parisrespire> Sera-t-elle maintenue ?

Réponse de Nicolas Mansier : Ce dispositif sera prolongé d'un an ou deux.

Questions d'une habitante

- Pourquoi a-t-on choisi ce béton noir pour la rue Daguerre ? Cet aspect minéral est très insatisfaisant.
- Comment fait-on pour déménager ?

Réponse de Nicolas Mansier :

- Le choix du béton noir a été fait par la mairie du fait de contraintes techniques et budgétaires
- Pour déménager, on peut utiliser les places de livraison. Le code de la route indique que les places de livraisons sont destinées à enlever ou poser des chargements pour les commerçants ET pour les habitants.
<https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/Vous-aider/Securiteroutiere/Stationnement/Le-stationnement-sur-les-zones-de-livraisons>

Question d'une habitante : Il est très difficile d'utiliser une place de livraison. Il faut un « badge de livraison ». Rue Daguerre il n'y a pas de place pour charger ou décharger une voiture.

Réponse de Nicolas Mansier : Les places de livraison sont aussi disponibles pour les habitants

1.3. La nouvelle ligne de bus 59

Question : Les riverains ont-ils été consultés sur le trajet de cette nouvelle ligne ?

Réponse de Renaud Lambert : L'idée de cette ligne de bus a été formulée par notre conseil d'arrondissement, puis par le conseil de la ville, après la consultation publique des habitants.

La ligne avait été demandée par des habitants, notamment porte de Vanves et à Clamart. Elle sera utile pour les habitants de notre quartier, par exemple pour aller au nouvel emplacement du conservatoire, après son déménagement. Les bus auront un moteur hybride silencieux et peu polluant.

<https://www.transbus.org/dossiers/hybride.html>

Remarque d'une habitante : Il y a un trafic important rues Brézin et Mouton-Duvernet du fait des livraisons aux commerces, elle pense que la circulation des bus sera malaisée.

Remarque d'une autre habitante : la nouvelle ligne a été annoncée le 30 juin. Il y a énormément de bus dans le quartier. Les bus auront du mal à circuler rues Brézin et Mouton-Duvernet. Pour aller de Place d'Italie à Clamart, il faudrait éviter ces rues.

Réponse de Didier Antonelli : Le développement des bus a été jugé indispensable. Les bus doivent faire diminuer la circulation automobile. Il n'y a pas assez de bus à Paris. La ligne du bus 88 a fait diminuer la circulation automobile.

Lorsqu'un bus circule en site propre il peut augmenter sa fréquence de passage. Le STIF organise de nombreuses concertations (il y a eu 6 réunions sur le nouveau plan). Le STIF augmente le nombre de ligne de bus et les prolonge en banlieue. Il n'est pas impossible que le parcours actuellement prévu de la nouvelle ligne évolue au bout d'un an ou deux.

1.4. Le kiosque citoyen boulevard Edgard Quinet

Question : Que va-t-il devenir ?

Réponse de Didier Antonelli : Ce kiosque va être déplacé, mais on a beaucoup de mal à trouver un nouvel emplacement. On ne peut pas le mettre porte d'Orléans à cause des travaux de la future piscine. Le kiosque sera déplacé dans les semaines qui viennent. On cherche toujours un emplacement dans un lieu très passant.

1.5. Le chantier de l'hôpital Saint Vincent de Paul

Question : A-t-on des informations ?

Réponse de Didier Antonelli : Le Conseil du quartier Montparnasse traitera de ce chantier au cours de sa réunion du 25 octobre.

1.6. L'arrivée de Lulu dans ma rue <https://www.luludansmarue.org/>

Question : Quand viendront-ils ?

Réponse de Didier Antonelli : Le petit camion est une idée du 14^{ème}. Plusieurs endroits ont été proposés, mais ne convenaient pas. Le petit camion aura un point de chute une fois par semaine devant la mairie (peut-être le mardi). Un e-mail sera envoyé par la mairie aux habitants du quartier pour les informer.

1.7. La crèche Fénelon

Question : A-t-on des nouvelles ?

Réponse de Didier Antonelli : Pas de nouvelles depuis celles données à la réunion du Conseil de quartier du 26 janvier 2017.

1.8. Les écrans numériques chez les commerçants

Remarque d'un habitant : Il y a de plus en plus d'écrans numériques chez les commerçants avec de la publicité. C'est une pollution visuelle.

1.9. Le « Réveillon solidaire »

Question : A quel moment va-t-on préparer le « Réveillon solidaire » ? L'emplacement devant la mairie, l'an dernier, n'était pas idéal. Ce réveillon a été initié par le Conseil de quartier Mouton-Duvernet, puis 3 ans après, en 2006 par tous les Conseils de quartier du 14^{ème} arrondissement.

Réponse de Didier Antonelli : Une réunion sur ce réveillon va être organisée mi-octobre pour savoir si on continue de le proposer, puis, éventuellement, l'organiser en commun.

Remarque de Renaud Lambert : Le Conseil de quartier Mouton-Duvernet, comme le conseil Pernety, apporte une contribution importante à l'organisation du Réveillon solidaire et sera certainement volontaire pour continuer.

2. Vœu du Conseil de quartier pour le réemploi des locaux du Tribunal d'Instance

Renaud Lambert présente le vœu ci-dessous

Vœu du Conseil de Quartier Mouton-Duvernet

Voté à sa réunion plénière du 12 septembre 2017

La réalisation de la nouvelle Cité Judiciaire de Paris dans le quartier Batignolles sera suivie du transfert du Tribunal d'Instance du 14ème arrondissement, actuellement situé à l'angle des rues Mouton-Duvernet et Pierre Castagnou.

La Ville de Paris va donc pouvoir rechercher une nouvelle affectation pour plusieurs centaines de m2 de ce bâtiment.

Le Conseil de Quartier Mouton-Duvernet a mis en place depuis plusieurs années un rendez-vous mensuel d'échange de livres "Libérez les Livres" qui connaît un très vif succès. Plusieurs centaines de livres sont apportés chaque mois, et il en est emporté sensiblement autant. Le Conseil de Quartier a obtenu le prêt temporaire d'un local par un particulier pour stocker les caisses de livres, les tables qui permettent de les présenter, et le diable qui permet de les transporter.

Le local sera prochainement repris par son propriétaire. Le Conseil et la Maire du 14e recherchent depuis longtemps un autre local.

Le Conseil de Quartier et la Mairie du 14e étudient depuis plus d'un an la réalisation d'une Bagagerie pour les personnes sans abri, comme cela existe déjà dans d'autres arrondissements. Pour cette Bagagerie la Maire recherche également en vain un local depuis plusieurs mois.

Le Conseil de Quartier émet le vœu que la Ville de Paris inclue dans le programme de réutilisation du bâtiment du Tribunal d'Instance :

- un local de 25m2 pour servir de lieu de stockage de "Libérez les Livres",
- un local de 150m2 pour accueillir la future Bagagerie du 14ème arrondissement.

Question d'un habitant : 25m2, est-ce suffisant pour les livres

Réponse de Renaud Lambert : oui

Question d'un habitant : Les horaires d'ouverture de la bagagerie seront-ils compatibles avec ceux de la mairie ?

Réponse de Rodolphe Boespflug : Après avoir présenté le projet de bagagerie et l'activité du groupe qui s'y consacre, il rappelle le problème de trouver un local dédié. Les horaires des bagageries visitées sont tôt le matin et le soir entre 7H. et 9H.

Question d'un habitant : Le local à la mairie sera-t-il celui où se feront les échanges de livres ?

Réponse de Renaud Lambert : On pourrait utiliser un emplacement place Jacques Demy.

Question d'un habitant : Est-ce que l'objectif de la bagagerie est de permettre aux SDF de déposer et de reprendre leurs bagages ?

Réponse de Renaud Lambert : Oui. Pour toutes informations sur la bagagerie on peut contacter Rodolphe Boespflug qui est le responsable du projet

Réponse de Rodolphe Boespflug : Le groupe « Bagagerie » a été créé à la suite d'échanges sur les SDF au cours de réunions du Conseil de quartier.

Question de Nelly Mauchamp : Serait-il possible d'utiliser le local du Tribunal d'Instance pour faire une maison des associations ?

Réponse de Didier Antonelli : Il existe déjà une maison des associations. Elle vient d'être ouverte depuis juin, y compris le week-end, aux activités de nombreuses associations. Il espère que le vœu du Conseil de quartier sera exaucé ;

Lancement du vote concernant le vœu par Renaud Lambert

- Les conseillers de quartier votent pour ce vœu à l'unanimité. Avec 22 votes le quorum est dépassé
- L'assemblée vote également à l'unanimité moins 2 abstentions.

Notre vœu a été rejeté par la majorité au conseil d'arrondissement du lundi 6 novembre. La maire, Carine Petit, nous a informé qu'il était prévu d'installer des service municipaux dans ce bâtiment et a indiqué qu'elle préférerait approfondir la piste des locaux dans le centre hospitalier de La Rochefoucauld. Nicolas Liébault (*Adjoint à la maire du 14^{ème} en charge des affaires sociales, de la lutte contre l'exclusion et l'hébergement d'urgence*) a insisté à nouveau sur la nécessité d'avoir un local pour la bagagerie.

Suite à la relance de Rodolphe Boespflug, uniquement pour les livres cette fois, la maire a évoqué la piste d'un kiosque pour le stockage.

3. Le projet de bagagerie pour SDF

Rodolphe Boespflug présente les principales étapes du développement du projet :

- **Décembre 2014 : Vœu pour l'établissement d'un projet de bagagerie pour les sans-abris** : unanimité du Conseil d'arrondissement,
- **Mai 2016 : Présentation générale du projet en plénière** : M. Liébault, adjoint à la Maire,
- **Septembre 2016 : Vote en faveur d'un financement en plénière,**
- **Depuis octobre 2016**
 - ✓ **Recherche d'un local** (Bailleur social, bâtiment public,...)
 - ✓ **Visite de bagageries** dans Paris avec des représentants **d'autres Conseils de quartier** du 14ème invités à participer.
 - ✓ **Projet d'associer les Restos du Cœur** pour la gestion administrative.

4. Les problèmes de propreté dans notre quartier

Intervention de Renaud Lambert

Le problème de la propreté dans notre quartier est un sujet récurrent et important. On en parle à chacune de nos réunions. C'est aussi un problème pour l'ensemble de Paris.

La mairie a demandé qu'il y ait dans chaque Conseil de quartier un « Référent propreté » pour remonter les demandes des habitants et mieux traiter de ce problème.

Le 14e arrondissement figure en effet parmi les arrondissements pilotes choisis en vue de tester un futur nouveau dispositif actuellement à l'étude <https://presse.paris.fr/wp-content/uploads/2017/07/Paris-mobilise-les-acteurs-del%E2%80%99espace-public-lors-des-Rencontres-de-la-Propret%C3%A9.pdf>

Anne-Claire Gadenne, conseillère du quartier est volontaire pour cette responsabilité.

Intervention d'Anne-Claire Gadenne

Le problème de la propreté doit être traité. La mairie vient de publier un « Plan propreté ».

Il faut réfléchir sur ce que nous pouvons faire.

Le Conseil de quartier va constituer un groupe de travail. Tous les participants de la réunion intéressés peuvent s'inscrire sur le document à l'entrée de la salle de réunion.

Renaud Lambert propose de voter pour désigner Anne-Claire Gadenne « Référent propreté » de notre Conseil de quartier.

Les participants l'élisent à l'unanimité.

Suggestion d'une habitante : Il faudrait poser des poubelles près des arrêts de bus.

Réponse de Renaud Lambert : Multiplier les poubelles est utile et nécessaire.

Intervention de Nicolas Behr : Il manque des poubelles à côté des arrêts de bus mais aussi à côté des bancs

Voir aussi

<http://www.mairie14.paris.fr/mes-demarches/proprete>

<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2017/10/03/97001-20171003FILWWW00043-paris-les-amendes-pour-inciviles-ont-double.php>

5. Les investissements

Renaud Lambert présente ce sujet.

Un groupe important du Conseil de quartier travaille sur nos projets d'investissement. Il est présidé par lui-même ou Rodolphe Boespflug. Nicolas Behr est référent sur ces problèmes et chargé des contacts avec le service de la voirie de la mairie. Les participants intéressés peuvent s'inscrire dans le groupe de travail.

Il y a 2 catégories d'investissements qui nous concernent:

- Ceux propres au budget du Conseil de quartier,
- Ceux financés après le vote des électeurs du 14^{ème} arrondissement dans le cadre du «Budget participatif»

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/le-budget-participatif-.html>

Le groupe de travail suit l'ensemble des investissements, pour l'élaboration des projets, leur présentation et leur suivi.

5.1. Les investissements du Conseil de quartier

5.1.1. Les investissements prévus déjà votés

5.1.1.1. Boîte à livres « Abri livres » pour le square Ferdinand Brunot

Les responsables de ce projet sont Béatrice Lambert et Frédérique Malherbe

Un appel à projets a été diffusé. Les réponses étaient attendues avant le 16 août.

Béatrice Lambert présente les 3 projets que nous avons reçus :

- 1. Arbre Abri-livre, (1^{er} projet page suivante),
- 2. Abri livre dans le square Ferdinand Brunot (2^{ème} projet page suivante)
Coffre et étagères avec tableau noir, tabourets relevables et toit végétalisé,
- 3. Le module « Boîte à livres » (3^{ème} projet page suivante)

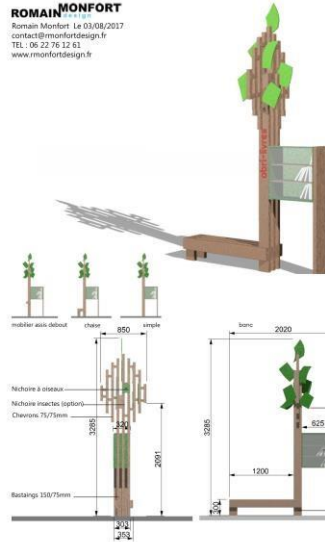
Les participants votent pour leur projet préféré

Le projet 1 obtient 17 voix, le projet 2 : 22 voix, et le projet 3 : 4 voix.

Les préférences du Conseil seront présentées à la Direction des espaces verts du 14e.

Celle-ci indique ensuite une formalité supplémentaire : déclaration préalable à faire avec devis + description détaillée du projet, au titre d'un mobilier urbain situé dans un périmètre de 500m de protection Monument Historique). 2 mois de délai de réponse des architectes du bâtiment.

ROMAIN MONFORT
Romain Monfort Le 03/08/2017
contact@monfortdesign.fr
Tél : 06 22 76 12 61
www.monfortdesign.fr



Arbre abri-livre

L'arbre est un repère, un lieu de rencontres et d'échanges, Nous venons nous y abriter du soleil, Il est aussi source d'inspiration pour les écrivains, la feuille de l'arbre devient alors la page du livre. J'ai voulu y associer une assise afin de permettre aux utilisateurs de se reposer, d'échanger et de lire.



Sculpture Gueppe Penne



un héron de l'Arbre au projet d'Arbre aux Hérons.

Chiffrage approximatif, matériaux/découpe :

Bois bastaings chevrons : 71 Euros
Panneau HPL/découpe : 360 Euros (prix de gros panneau, prix détaillé 2 ans 2 450€)
Piètement, visserie et quincaillerie inox : 170 Euros
Feuille plexiglass : 31 Euros
TOTAL : 632 Euros
Montage réalisé par mes soins



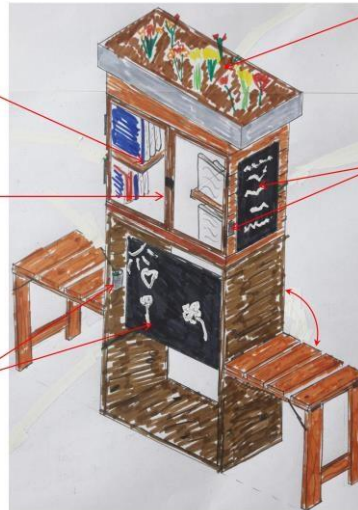
Projet: Abri-livres dans le square Ferdinand Brunot

Présentation Générale

Etagères intérieures en bois permettant le rangement de livres de différentes hauteurs

2 portes en plexiglas dans un cadre en bois

Tableau noir + boîte à craies pour les enfants



Toit Végétalisé

Tableau noir + boîte à craies pour laisser un commentaire sur un livre ou un souhait

Un tabouret relevable de chaque côté pour faire une pause lecture

Le Petit Réparateur
Thierry PIFFRE : 06-65-44-09-79
N°SIRET : 829 359 298 00017

1

LE MODULE



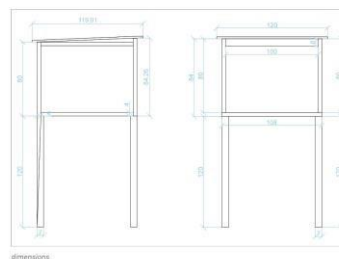
différentes vues du module



variante : le module peut comprendre une ouverture pour entrer dedans plus facilement.



La boîte à livres est un module sur-élevé sur quatre pieds afin que l'ouverture se trouve au-dessous, par où l'utilisateur entre pour choisir ses livres. Les dimensions et la hauteur du module permettent à tous de l'utiliser, y compris les personnes à mobilité réduite. L'objet comprend une structure bois non traitée et issue de forêts gérées durablement. Les parois sont en plexiglass transparent pour laisser une vision de l'intérieur comme de l'extérieur (avec le plan vigipirate, il est obligatoire que les objets de l'espace public aient des parois transparentes).



dimensions



5.1.1.2. Jardinières à l'angle de rues

3 jardinières sont prévues aux angles

- Commandeur-Bezout
- Commandeur-Hallé,
- Bezout-Hallé

Responsables du projet

- Béatrice LAMBERT
- Vergers Urbains : <http://vergersurbains.org/> Sébastien GOELZER
- Liste ouverte



L'entretien des jardinières devra être assuré par le Conseil de quartier. Un permis de végétaliser a été demandé.

Un appel à projet de végétaliser a été publié sur Facebook.

Sur l'emplacement à l'angle des rues Bezout et Hallé la jardinière sera montée les 15 et 16 octobre avec « Vergers Urbains ». On recherche des volontaires pour aider au montage puis à l'entretien et à l'arrosage de cette jardinière.

Il faudra demander un projet de végétaliser pour les deux autres emplacements.

5.1.2. Les investissements prévus votés à modifier

5.1.2.1. Bancs végétalisés

3 bancs végétalisés étaient prévus entre le 93 et le 107 avenue du Maine, mais la place n'étant pas suffisante, on mettra à la place une plate-bande du type « entourage d'arbre » pas végétalisée.

5.1.2.2. Bacs à fleurs rue Deparcieux

Ils seront placés rue Daguerre. Commande de 6250 € en cours

5.1.3. Les nouveaux investissements proposés

5.1.3.1. Ralentisseurs rue Thibaud

Nicolas Behr présente l'intérêt de ce projet : au bout de la rue Thibaud on ne voit pas venir les voitures venant de la gauche. Ce projet nécessite un désamiantage très coûteux. Il dépasse notre capacité d'investissement. Il est opportun, en revanche, de limiter le stationnement de manière effective, et peut-être de revoir la forme du trottoir pour permettre aux voitures d'apercevoir les piétons qui vont traverser.

Nicolas Mansier propose de prendre un rendez-vous sur place avec Sylvie Lakin (Adjointe à la maire en charge de la voirie, des déplacements et de la propreté) et les habitants intéressés

5.1.3.2. Passage piétonnier rue de la Tombe Issoire

Notre conseil avait proposé un investissement pour rétablir ce passage. Il a été supprimé officiellement, mais est encore marqué au sol et continue à être utilisé... Des croix de Saint André au bord des trottoirs devraient être supprimées. Le service de la Voirie avait réservé son approbation à une étude complémentaire. Nous attendons cet avis depuis plus d'un an...

5.1.3.3. Autres projets

➤ Coffre pour les composts René Coty et Georges Lamarque

Un devis a été demandé auprès du prestataire (EFE) qui a réalisé la cabane du compost Aspirant Dunand, pour la fabrication de coffres bancs (proposition validée par le Conseil de quartier avec de nouvelles dimensions).

A noter qu'une convention a été signée avec la Mairie et la Régie de quartier du 14ème, pour les trois sites de compost du quartier.

➤ Panneaux d'affichage

Faisabilité sous réserve de :

- L'identification des lieux (relevant du Conseil de quartier)
- L'obtention des autorisations nécessaires Idées d'emplacements émises :
- Rue Daguerre sur le mur de la maison des associations
- Jardin d'Isoré

Autres endroits envisagés

- Square de l'Aspirant Dunand, grille côté rue Brézin ou vers l'entrée de la piscine
- Avenue René Coty : vers le n°6 ou vers le compost
- Autour de la place d'Alésia, mais lieu à déterminer

➤ Trois bancs place Jacques Demy

Remarque : il n'est pas pratique d'installer des bancs en laissant un accès raisonnable aux véhicules stationnés à cet endroit. Ce projet nécessite une étude. Des installations seront proposées dans d'autres emplacements du quartier, éventuellement.

5.1.3.4. Nouveaux projets à envisager

- Poubelles sur terre-plein avenue René Coty ou auprès d'arrêts bus

5.1.3.5. Idées des participants pour d'autres nouveaux projets

Renaud Lambert demande aux participants leurs idées d'autres projets d'investissements

Nicolas Mansier propose de remplacer une vieille enseigne sur le portail de la bibliothèque Georges Brassens par une photo de Georges Brassens.

Une habitante souhaite un ralentisseur à l'angle des rue Boulard et Brézin,

Tiphaine Dubost indique que le passage sous le pont du RER, rue de la Tombe Issoire est très sale. Elle souhaite son nettoyage, la pose d'un grillage, un éclairage amélioré, et la peinture d'une fresque. Cette proposition sera présentée au Conseil de quartier Montsouris-Dareau.

Une habitante souhaiterait un stationnement pour les vélos sous forme d'arceaux rue Cels.

Une habitante souhaiterait également ce type de stationnement pour vélos rue de la Sablière.

Christophe Tremblay souhaiterait un plot escamotable à l'entrée de la partie piétonne de la rue Daguerre pour réserver la circulation en voiture ou véhicules de livraison uniquement aux conducteurs munis d'une carte magnétique permettant d'escamoter ce plot.

Un habitant rappelle que lorsqu'on plante un ralentisseur sur une rue, il est important de laisser un passage pour les vélos entre le ralentisseur et le trottoir. Il souhaiterait un stationnement avec arceaux pour les vélos place Denfert-Rochereau au coin de la rue Daguerre.

Rodolphe Boespflug souhaiterait des panneaux pour rappeler aux cyclistes que les trottoirs ne sont pas des pistes cyclables.

5.2. Les investissements financés par le budget participatif 2017

Les votes ont eu lieu la 2^{ème} quinzaine de septembre

<http://www.mairie14.paris.fr/actualites/budget-participatif-2017-dans-le-14e-les-resultats-398>

5.2.1. Projets proposés par le Conseil de quartier

Le Conseil de quartier a proposé 2 projets aux votes des électeurs du 14^{ème}

5.2.1.1. Projet n° 4 : Embellir, végétaliser : extension du square Aspirant Dunand vers la place Gilbert-Perroy

Le Conseil de quartier Mouton-Duvernet a proposé de réunir le square Aspirant Dunand et la Place Gilbert Perroy en supprimant le tronçon de la rue Pierre Castagnou entre les rues Mouton Duvernet et Brézin.

Dans ce square agrandi le manège serait maintenu et un espace serait réservé aux boulistes

Enfin nous avons proposé de profiter de ces travaux pour restaurer et remettre en valeur la statue de Michel Servet, esprit libre et l'un des plus grands savants de son temps (16^{ème} siècle).

Ce projet a été voté et commencera d'être mis en œuvre en 2018.

5.2.1.2. Projet n° 21 : Sécuriser le passage des enfants entre les squares Aspirant Dunant et Ferdinand Brunot

Actuellement les sorties de ces squares sont décalées, et certains enfants pour aller d'un square à l'autre traversent la rue Mouton-Duvernet en diagonale sans faire attention aux voitures dont certaines accélèrent pour passer au feu à l'orange à l'angle des rues Mouton-Duvernet et Saillard. **Les risques d'accidents sont élevés.** C'est pourquoi le Conseil de quartier Mouton-Duvernet a proposé pour sécuriser cette traversée de :

- Déplacer les sorties actuelles du square Dunand pour les mettre en face de celles du square Ferdinand Bruno,
- Protéger la traversée d'un square à l'autre en posant avant un ralentisseur pour les voitures de telle sorte qu'elles soient obligées de rouler au pas 10 mètres avant le passage entre les squares.

Ce projet n'a pas été voté, mais la mairie nous a indiqué qu'elle y travaillerait de son côté.

5.2.2. Projets soutenus par le Conseil de quartier

Le Conseil de quartier a soutenu 2 projets

5.2.2.1. Projet n° 30 : Un quartier plus accueillant pour les aveugles et malvoyants

Le projet prévoit les aménagements suivants au niveau de plusieurs carrefours du quartier Mouton-Duvernet : bandes d'éveil de vigilance (bandes podotactiles) et dispositifs sonores aux feux de plusieurs carrefours.

Ce projet a été élaboré avec le Conseil Local du Handicap du 14^e à la suite d'une marche exploratoire

Il a été voté et commencera d'être mis en œuvre en 2018.

5.2.2.2. Projet n° 12 : Une promenade piétonne paisible entre Denfert et Montsouris (Allée Samuel-Beckett)

Le projet n°12 résulte d'une fusion assurée par l'administration municipale de plusieurs projets. Nous avons apporté notre soutien à l'un d'eux : Les piétons qui veulent se rendre au parc Montsouris depuis la place Denfert-Rochereau en empruntant l'allée centrale de l'avenue René-Coty (allée Samuel-Beckett) doivent actuellement traverser plusieurs passages piétons et réaliser de nombreux détours au niveau des différents carrefours qui coupent la promenade. Redonner une continuité à l'allée Samuel-Beckett permettrait d'améliorer considérablement le cheminement piéton ainsi que la sécurité des promeneurs.

Le projet fusionné indique :

Afin de rétablir la continuité de cette allée, il s'agit dans un premier temps d'intervenir sur deux secteurs : 1/ Au commencement de l'avenue René Coty, près de la place Denfert-Rochereau : Libérer l'espace public, actuellement très chargé, afin de favoriser les déplacements piétonniers (il s'agirait d'établir à cet endroit un stationnement motos..) 2/ Croisement Avenue René Coty / Rue de la Tombe-Issoire : Surélever et piétonniser la partie nord de l'îlot central. La partie sud ne sera pas piétonnisée, mais un plateau surélevé sera installé afin de renforcer la continuité de l'allée, tout en assurant la circulation des voitures au niveau de ce croisement; Installer un passage piéton surélevé au niveau de la nouvelle sortie des Catacombes afin de sécuriser les flux qui seront engendrés par cet aménagement récent.

Ce projet a été voté et commencera d'être mis en œuvre en 2018. Nous souhaitons qu'il soit infléchi pour tenir compte des objectifs primitifs des habitants.

6. Les ressources financières du Conseil de quartier

- **Solde disponible du budget de fonctionnement** 3 178 €
- **Solde disponible du budget d'investissement** 34 470,94 € :
Somme de :
 - ✓ solde de l'année 2016 (52 156,94 €)
 - ✓ budget 2017 (8 264 €)
 Moins les sommes prévues pour les investissements 2017 approuvés en réunion commune des conseils en 2016 (25 950 €)

7. L'inauguration de la rue Daguerre au cours de la « Nuit blanche »

La « Nuit blanche » aura lieu le 7 octobre

<http://www.mairie14.paris.fr/actualites/la-nuit-blanche-2017-dans-le-14e-392>

<https://twitter.com/cmoutonduvernet/status/916736333397266432>

Le thème de la soirée sera « un sourire, une fleur »

Il est prévu de mettre 3 œuvres sur des panneaux de 1 mètre X 1 mètre suspendus sur un filin. Ces œuvres seront faites à partir de photos de résidents et de commerçants. Ces photos seront prises 56 rue Daguerre les jeudi 5 et vendredi 6 octobre, le matin de 9H à 12H, et l'après-midi de 14H à 19H. Ces photos seront projetées au sol et sur les passants qui devront être habillés en blanc.

8. Le projet de réaménagement de l'avenue du Général Leclerc

Nicolas Mansier présente l'état d'avancement de ce projet

- Partie sud : Décision prise par la Mairie. Projet soumis au préfet de police. Travaux à partir de 2018,
- Place Victor et Hélène Basch : élargissement vers le centre des parties piétonnes, couloir pour cycles - 2e semestre 2018
- Tronçon nord de l'avenue encore en discussion. Le Conseil de quartier est opposé à la mise en sens unique de cette partie d'avenue. Attente d'une nouvelle réunion de travail.

C.f. <http://www.leparisien.fr/paris-75014/paris-l-avenue-du-general-leclerc-s-apprete-a-passer-a-sens-unique-04-10-2016-6175483.php>

Pour en savoir plus, voir le site <https://sites.google.com/site/assodrapo>

9. Les prochaines dates importantes

- 16 septembre : Libérez les livres de 11 à 13h, place Michel Audiard (carrefour rues du Couédic et Hallé)
- 19 septembre : Ciné-Quartier à 20h30, cinéma Chaplin-Le Denfert
- 7 octobre : Nuit Blanche (Cf. point 7 ci-dessus)
- 8 octobre : Commémoration de la mort du Général Leclerc
Thierry Véron responsable de l'association des commerçants de l'avenue du Général Leclerc présente la grande manifestation organisée par cette association qui aura lieu à partir de la porte d'Orléans. <http://www.mairie14.paris.fr/actualites/70eme-anniversaire-de-la-disparition-dugeneral-leclerc-386>
<http://www.leparisien.fr/paris-75/le-general-leclerc-celebre-sur-son-avenue-a-paris-0710-2017-7314822.php>
- 10 octobre Ciné-Quartier
- 14 octobre : Libérez les livres
- 15 octobre : Vide-grenier rue Daguerre. Il y aura un stand pour notre Conseil de quartier
- Et les permanences des trois installations de compost, les 1er et 3e samedis du mois